**NEUF CONSEILS POUR RÉUSSIR**

**VOTRE SEMAINE EUROPÉENNE POUR.**

**L’EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES.**

**THEMATIQUE 2023 : « La transition numérique : un accélérateur pour l’emploi des personnes en situation de handicap ? »**

**Conseil n°1 : Faites le point sur vos objectifs**

La Semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées est un moment propice pour communiquer, informer et sensibiliser vos salariés sur le sujet du handicap. Avant d’envisager les actions que vous pourriez mettre en place durant cette semaine, il est important que vous fassiez le point sur les objectifs que vous visez.   
Selon le degré de maturité de votre entreprise sur le sujet, selon vos ambitions, vos projets… Vous pourrez choisir de sensibiliser vos collaborateurs, de les rendre acteurs, ou encore de lancer une démarche volontaire de recrutement ou de mobilisation sur le sujet du maintien dans l’emploi. Le choix d’objectifs prioritaires vous guidera dans le choix des actions que vous mettrez en place durant la Semaine et vous permettra de définir le fil-rouge qui leur donnera une cohérence.

**Conseil n°2 : Trouvez l’inspiration auprès d’autres entreprises**

Le Réseau des référents handicap (RRH) réunit dans toutes les régions les entreprises engagées ou qui souhaitent développer des actions emploi handicap. Organisés et animés par l’Agefiph, les ateliers du RRH offrent un cadre d’échanges, de partage et de co-construction d’outils et de méthodes destinés à favoriser l’inclusion de collaborateurs handicapés.   
En prévision de la Semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées, le Réseau des référents handicap de l’Agefiph est l’occasion d’échanger avec d’autres entreprises sur la manière dont elles organisent leur Semaine, trouver des idées d’animation, identifier les prestataires proposant des actions de sensibilisation, …

***Pour en savoir plus :***

* Renseignez-vous sur les rendez-vous du Réseau des référents handicap (RRH)   
  auprès de votre interlocuteur Agefiph dans votre région.
* Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

  Description générée automatiquementDéjà membre du RRH, connectez-vous [sur](http://www.agefiph.fr/user/register) [**votre tout nouvel espace RRH Connect**](https://agefiph.workplace.com/work/landing/input) pour accéder aux ressources partagées, échanger avec vos pairs et les équipes Agefiph.
* Consultez les témoignages d’entreprises [**sur le centre de ressources Agefiph**](https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil).

**Conseil n°3 : Organisez vos actions comme une campagne de communication grâce au kit**

Pourquoi ne pas exploiter les cinq jours ouvrés que dure la Semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées pour organiser une « mini » campagne de communication ? Chaque jour de la Semaine peut être l’occasion d’organiser un évènement, une action traitant d’un aspect du sujet handicap dans l’entreprise.

***Comment faire ?***

* Rapprochez-vous de la personne en charge de la communication interne qui pourra   
  vous faire bénéficier de son savoir-faire et vous apporter son aide.
* Assurez-vous du soutien de la direction générale et des responsables d’équipes.   
  L’ouverture de la Semaine par un message du Directeur(rice) général(e) ou du DRH   
  donnera de la crédibilité à vos actions et aura un effet mobilisateur.
* Identifiez et planifiez les actions que vous envisagez tout au long de la Semaine.
* Construisez un budget prévisionnel et assurez-vous d’avoir les financements nécessaires.
* Mobilisez les collaborateurs de l’entreprise en amont de la Semaine en utilisant   
  les supports de la communication interne (journal d’entreprise, newsletter, intranet, réseau social interne…).
* Vous pouvez utiliser tous les outils proposés par l’Agefiph dans son kit de communication #activateurdeprogrès disponible sur [**votre compte #activateurdeprogrès**](https://www.activateurdeprogres.fr/user/login).

**Conseil n°4 : Utilisez les outils et supports mis à votre disposition par l’Agefiph.**

****

**Handipoursuite, un jeu de questions/réponses** pour sensibiliser sur le handicap en général et dans l’emploi.

* Découvrez la version en ligne : [**www.handipoursuite.fr**](http://www.handipoursuite.fr) jouable sur ordinateur et mobile.
* Obtenez gratuitement une version du jeu personnalisable (logo de votre entreprise, questions/réponses personnalisables) [**via votre compte #activateurdeprogrès**](https://www.activateurdeprogres.fr/user/login) (Onglet « Mon compte » > Handipoursuite).
* Découvrez la version jeu de plateau auprès de votre correspondant Agefiph en région, vous pouvez également la commander avec vos kits de communication.
* En 2022, de nouvelles questions et des contenus ont été mis à jour ! Testez-vos connaissances ! Et profitez de la possibilité de créer des équipes pour organiser un challenge interne !



**Activ Game** un jeu pour inviter les collaborateurs de l'entreprise à tester leur niveau d'engagement sur le sujet emploi handicap. Vous pouvez organiser des challenges en interne, et comparer vos résultats aux autres entreprises en lice. A la clé pour vos équipes : décrocher leur badge #activateurdeprogrès. A vous de jouer !

* Découvrez la version en ligne : [**activgame.activateurdeprogres.fr**](https://activgame.activateurdeprogres.fr/)jouable sur PC et mobile.
* Obtenez gratuitement une version du jeu personnalisable (logo de votre entreprise, questions/réponses personnalisables) [**via votre compte #activateurdeprogrès**](https://www.activateurdeprogres.fr/user/login) (Onglet « Mon compte » > Mon Activ’Game).

 **Des vidéos et dépliants** pour sensibiliser sur les sujets clés du handicap en entreprise

* Qu’est-ce-que le handicap ?
* Comment se comporter avec un collègue handicapé ?
* Comment faciliter votre retour à l’emploi après un arrêt de longue durée ?
* Comment faire reconnaître son handicap ?
* Comment aborder le handicap avec son (futur) responsable ?
* Comment gérer le handicap d’un (futur) salarié ?
* Comment maintenir dans l’emploi un salarié devenu handicapé ou dont le handicap s’aggrave ?
* Comment recruter un salarié handicapé ?

**> Vidéos et dépliants à découvrir et à télécharger** sur [www.activateurdeprogres.fr/landing-page/activateurdeprogres-des-outils-pour-sensibiliser-aux-handicaps](https://www.activateurdeprogres.fr/landing-page/activateurdeprogres-des-outils-pour-sensibiliser-aux-handicaps)



**Activ Box** propose chaque mois des contenus destinés à sensibiliser sur les sujets liés au handicap en entreprise. Dans chaque box, vous disposez de différents contenus : trois affiches, un guide pratique, des vignettes pour les réseaux sociaux, une vidéo animée et selon les thématiques, une vidéo témoignage et/ou un podcast. Trois saisons sont déjà disponibles !

**Les Activ Box 2023**

* Politique handicap
* L’innovation comme acteur du handicap
* Accessibilité numérique
* Le maintien dans l’emploi
* Le secteur protégé et adaptée *(sortie prévue   
  en septembre 2023)*
* Tous acteurs, tous activateurs de progrès *(sortie prévue   
  en octobre 2023)*
* Recrutement et emploi *(sortie prévue en décembre 2023)*

**Les Activ Box 2022**

* Addictions et emploi
* Aidants et handicap
* Maladies chroniques et emploi
* Handicap mental et emploi
* Handicap moteur et emploi
* Handicap et culture
* Handicap auditif
* Le cancer du sein
* Le handicap invisible

**Les Activ Box 2021**

* Handicap visuel et emploi
* Cancers et emploi
* Handicap psychique et emploi
* Troubles du spectre autistique et emploi
* Sport, handicap et emploi
* Troubles musculosquelettiques (TMS) et emploi
* Les troubles dys
* La RQTH et le handicap

**> Toutes les Activ Box sont à télécharger** sur [activateurdeprogres.fr](http://www.activateurdeprogres.fr/landing-page/activateurdeprogres-des-outils-pour-sensibiliser-aux-handicaps)

**Conseil n°5 : Témoignez de votre engagement auprès de vos clients, fournisseurs, partenaires…**

L’Agefiph invite toutes les entreprises qui agissent en faveur de l’emploi des personnes handicapées à témoigner de leur engagement en devenant Activateur de progrès en s’inscrivant sur [**www.activateurdeprogres.fr**](http://www.activateurdeprogres.fr)  
 ***Dès votre inscription validée :.***

* Votre entreprise apparaît dans la liste des entreprises engagées **www.activateurdeprogres.fr/companies**
* Depuis votre compte activateurdeprogrès vous personnalisez, téléchargez et commandez gratuitement des outils (affiches, bannières…) et « goodies » (bracelets, stickers, badges…). Activateur de progrès.
* Faites connaître votre engagement à vos clients, partenaires sur les réseaux sociaux avec les modèles de posts fournis et en relayant le #activateurdeprogres

Duoday **Conseil n°6 : Accueillez une personne handicapée le temps d’une journée.**

Le 23 novembre 2023 aura lieu le Duoday. Partout en France, l'opération permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires. L’opportunité d’accueillir   
une personne handicapée sur une journée pour lui faire découvrir votre entreprise et vos métiers. C’est également l’occasion, pour les collaborateurs de l’entreprise, de découvrir   
les compétences d’une personne au-delà du handicap.

***Pour en savoir plus :***

* Renseignez-vous auprès de votre correspondant Agefiph en région ou un conseiller   
  Cap emploi ou Pôle emploi.
* Déposez votre proposition d’accueil sur [**www.duoday.fr**](http://www.duoday.fr)

**Conseil n°7 : Participez aux évènements organisés par l’Agefiph et ses partenaires.**

L’Agefiph organise durant la Semaine plus de **600 évènements** sur l’ensemble du territoire. Forums, conférences, visites d’entreprises… Le programme est riche.

***Pour en savoir plus :***

* Le programme des évènements est à découvrir à partir d’octobre sur [**www.activateurdeprogres.fr/semaine-emploi-handicap/actions-en-region**](https://www.activateurdeprogres.fr/semaine-emploi-handicap/actions-en-region)
* Vous souhaitez initier un évènement ou participer à l’organisation d’un évènement régional ? renseignez-vous auprès de votre correspondant Agefiph en région.

**Conseil n°8 : Mobilisez les partenaires locaux**

La Semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées peut être l’occasion de vous rapprocher de partenaires locaux pour organiser des actions d’information et de sensibilisation au handicap.

* N’hésitez pas à contacter les associations de personnes handicapées telles que l’APF   
  (**www.apf-francehandicap.org**), l’Unapei ([**www.unapei.org**](http://www.unapei.org)), APAJH ([**www.apajh.org**](http://www.apajh.org)),   
  LADAPT (**www.ladapt.net**)… Elles sont des contacts utiles notamment pour informer   
  sur les différents types de handicaps.
* Les Établissements et services d'aide par le travail (Esat) et Entreprises adaptées   
  peuvent être sollicités pour présenter leurs activités et les possibilités de sous-traitance : [**www.reseau-gesat.com**](http://www.reseau-gesat.com), [**www.handeco.org**](http://www.handeco.org)
* Côté sport, les comités régionaux de la fédération handisport sont des ressources intéressantes permettant d’aborder le handicap au travers de la pratique sportive : [**www.handisport.org**](http://www.handisport.org)
* L’Agefiph, mais également ses partenaires Cap emploi et Pôle emploi sont présents   
  dans tous les territoires. Ensemble, ils organisent de nombreuses actions ouvertes   
  aux entreprises durant la Semaine. Tous les contacts et liste des évènements   
  sont à découvrir sur [**www.activateurdeprogres.fr/semaine-emploi-handicap/actions-en-region**](https://www.activateurdeprogres.fr/semaine-emploi-handicap/actions-en-region)

**Conseil n°9 : Communiquez sur les réseaux sociaux**

Les réseaux sociaux sont un moyen efficace de valoriser les actions en faveur du handicap que vous menez mais également de témoigner de l’engagement de vos collaborateurs.   
Sur Twitter, Facebook, LinkedIn…

Invitez vos salariés à témoigner de leur engagement en postant leurs messages, photos et vidéos illustrant les collaborations avec les salariés handicapés avec le #activateurdeprogrès.

***Comment faire ?***

* Rapprochez-vous de la personne en charge de la communication digitale qui pourra   
  vous faire bénéficier de son savoir-faire et vous apporter son aide.
* Utilisez les outils mis à disposition par l’Agefiph : nous vous proposons des visuels personnalisables (ou non) pour vos réseaux sociaux et des textes de publication que vous pouvez réutiliser tels quels ou dont vous pouvez vous inspirer. Rendez-vous sur [**votre compte activateurdeprogres.fr**](https://www.activateurdeprogres.fr/user/login) pour les télécharger.

**LE BONUS 2023. La websérie « Le progrès c’est nous »**

Cette année, l’Agefiph diffuse une websérie faisant le portrait de personnes en situation de handicap au sein de leur entreprise. Intitulée « Le progrès c’est nous », elle sera à retrouver [sur la chaîne YouTube de l’Agefiph](https://www.youtube.com/@agefiph182) en amont de la SEEPH. À ne pas manquer !

**ZOOM SUR LA THÉMATIQUE 2023 La transition numérique : un accélérateur pour l’emploi des personnes en situation de handicap ?**

Le numérique transforme notre société et nos usages rapidement. Son impact est particulièrement significatif dans le monde du travail où il occupe désormais une place centrale. Il constitue, à cet égard, un outil de compensation et une réelle opportunité pour les personnes en situation de handicap : sous-titrage en temps réel, reconnaissance d’image, description de l’environnement, etc.

N'hésitez pas à partager avec les autres entreprises votre expérience et les outils numériques que vous avez pu déployer pour faciliter l’insertion ou le maintien dans l’emploi de personnes en situation de handicap, sur les réseaux sociaux ou sur [**votre tout nouvel espace RRH Connect**](https://agefiph.workplace.com/work/landing/input)**.**

Levier d’inclusion certain, le numérique doit cependant rester un atout pour tous et la question de son accessibilité est centrale. Le [Référentiel général d’amélioration de l’accessibilité](https://design.numerique.gouv.fr/accessibilite-numerique/rgaa/) (RGAA) peut vous aider à vérifier ou optimiser la conformité de votre site internet aux exigences d’accessibilité.

***Pour en savoir plus :***

[La cartographie des usages du numérique pour les personnes en situation de handicap](https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/cartographie-des-usages-du-numerique-pour-les-personnes-en-situation-de) présente notamment les obstacles et besoins vis-à-vis du numérique pour chaque type de handicap mais également de nombreuses ressources et contenus pour que le numérique reste un atout pour tous.

**Exemple de programme.**

En amont de la Semaine, inscrivez-vous comme Activateur de progrès sur [**www.activateurdeprogres.fr**](http://www.activateurdeprogres.fr) et téléchargez les supports de communication mis à votre disposition. En plus des exemples listés, vous pouvez intégrer la participation à un ou plusieurs évènements régionaux organisé par l’Agefiph et ses partenaires (en fonction du programme régional).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi 20 novembre** | **Mardi 21 novembre** | **Mercredi 22 novembre** | **Jeudi 23 novembre** | **Vendredi 24 novembre** |
| Organisez une **animation de sensibilisation ludique** pour vos équipes, comme un **accueil café LSF** (Langue des Signes Française).  Apéritif et mini concert.  **Message du Directeur/trice général(e) ou du DRH** à tous les collaborateurs pour informer sur les réalisations et ambitions de l’entreprise en matière de handicap  + invitation à se mobiliser comme #activateurdeprogrès.  **Témoignages** de collaborateurs en situation  de handicap.  Information sur le programme des actions organisées durant la Semaine / utilisation des supports des supports de communication « Activateur de progrès ». | **Atelier découverte** des différents types de handicap + focus sur un handicap permettant d’aller au-delà des idées reçues en collaboration avec une association de personnes handicapées.  Invitation des salariés à faire le point sur ses connaissances en matière de handicap en jouant au jeu en ligne **Handipoursuite** ou à l’**Activ’Game** et organisation d’un « challenge » entreprise. [www.handipoursuite.fr](http://www.handipoursuite.fr) | **Visite d’un Etablissement et service d'aide par le travail (Esat) ou d’une Entreprise adaptée** afin de découvrir leurs savoir-faire et les possibilités de sous-traitance.  Organisation d’une **visite de l’entreprise ouverte aux demandeurs d’emploi handicapés**, en collaboration avec Pôle emploi et Cap emploi : présentation de l’activité de l’entreprise, des différents métiers clés, des actions réalisées en matière de handicap. | Accueil de personnes handicapées dans le cadre de **Duoday** / Accueil et déjeuner en commun. Séance photos postées sur les réseaux sociaux avec le #activateurdeprogrès.  **Atelier de sensibilisation** du personnel d’encadrement sur le thème du handicap. Animation par un conseiller Agefiph.  **Atelier de sensibilisation** sur le sujet du maintien dans l’emploi en collaboration avec le service santé au travail et le médecin du travail de l’entreprise. | **Déjeuner dans le noir** en collaboration avec l'association Valentin Haüy (ou une autre association de personnes aveugles).  **Remise des prix du challenge entreprise Handipoursuite ou** **Activ’Game** récompensant les salariés ayant fait le meilleur score.  **Message du Directeur/trice général(e) ou du DRH** à tous les collaborateurs pour un bilan de la Semaine et le remerciement de l’engagement de tous. |